

Sélectionnez un élément



AGENCE NATIONALE
DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CERTIFICATION D'UN SERVICE

La version électronique de ce formulaire est disponible sur <https://www.ssi.gouv.fr/qualification-processus>

RÉFÉRENCE	RÉDACTION	MISE À JOUR	VERSION	DATE
CERT-SERV-FORM/1.0.	•		1.0	mars 2021

Sélectionnez un élément



Consignes

Les champs du formulaire marqués d'un astérisque (*) ainsi que l'ensemble des champs des annexes 1 et 2 doivent impérativement être renseignés.

Le commanditaire de la certification et le fournisseur de service doivent apposer une signature électronique ou manuscrite respectivement sur les annexes 1 et 2. Lorsqu'une signature manuscrite est apposée, le formulaire complété et signé doit être transmis numérisé.



Marquage

Le choix du niveau de confidentialité du formulaire renseigné relève du commanditaire de la qualification. Un marquage *Confidentiel Industrie* ou *Diffusion Restreinte* doit être apposé sur l'ensemble des pages du formulaire, à l'exclusion des annexes 1 et 2 que l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) peut communiquer aux utilisateurs du service au sein des autorités administratives et des opérateurs d'importance vitale.



Protection

Lorsque le formulaire porte la mention *Confidentiel Industrie* et qu'il est transmis par voie électronique, il est protégé en confidentialité au moyen d'un outil tel que GPG ou ZIP. La clé publique GPG du Bureau Qualifications et Agréments (BQA) peut être obtenue sur demande, les mots de passe des conteneurs ZIP doivent être transmis par un autre canal que celui utilisé pour la transmission du dossier de demande de certification chiffré.

Lorsque le formulaire porte la mention *Diffusion Restreinte* et qu'il est transmis par voie électronique, il est protégé en confidentialité au moyen d'un outil agréé par l'ANSSI tel que ZED! ou ACID. La clé publique ACID de BQA peut être obtenue sur demande, les mots de passe des conteneurs ZED! doivent être transmis par un autre canal que celui utilisé pour la transmission du dossier de demande de certification chiffré.



Modalités d'envoi

Le formulaire et ses pièces justificatives identifiées en annexe 3 sont à transmettre impérativement **au format électronique** :

Par voie postale :

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale
Agence nationale de la sécurité des systèmes
d'information **Bureau Qualifications et Agréments**
51, boulevard de la Tour-Maubourg
75700 Paris 07SP

 La version électronique du dossier doit être transmise sur un support USB ou CD-ROM.

ou

Par voie électronique :

qualification[at]ssi.gouv.fr

Précisez en objet du message : **[Demande certification service]**

 La taille des pièces jointe est limitée à 12 Mo. Si le dossier de demande de certification dépasse cette limite, vous pouvez le scinder et le transmettre en plusieurs courriers électroniques.

Sélectionnez un élément

DEMANDE DE CERTIFICATION D'UN SERVICE

1. Cadre réglementaire

Cadre réglementaire de la certification demandée * :

La section 14 en page 7 du présent formulaire présente pour chaque type de service le cadre réglementaire de la qualification pouvant être demandé.

- Décret n° 2020-118 du 12 février 2020 renforçant le dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- Article L102 Code des postes et des communications électroniques

2. Niveau de certification

Substantiel

Elevé

3. Contexte de la demande de certification

Le service est-il référencé à l'Union des groupements d'achat public (UGAP) ? * oui non

La certification du service est-elle demandée, recommandée ou soutenue par un tiers ? * Exemples : appel d'offre, contrat, programme d'investissements d'avenir, etc. oui non

Si oui, précisez :

Au(x) besoin(s) de quel(s) type(s) de client(s) la certification du service permet-elle de répondre ? *

Exemples : autorité administrative, opérateur d'importance vitale, entreprise, etc.

4. Publicité

Le commanditaire de la certification demande-t-il que le service soit inscrit au catalogue des services en cours de certification publié sur le site de l'ANSSI ? * oui non

Le service ne pourra être inscrit au catalogue des services en cours de certification qu'après la décision d'acceptation sans réserve de la demande de certification.

Le commanditaire de la certification demande-t-il que le service soit inscrit au catalogue des services certifiés publié sur le site de l'ANSSI ? * oui non

Le service ne pourra être inscrit au catalogue des services certifiés qu'après la décision d'octroi de la certification.

Sélectionnez un élément

5. Autres labellisations

Le service est-il certifié ou en cours de certification en matière de sécurité des systèmes d'information ? * oui non

Exemple : certification ISO/IEC 27001, etc.

Si oui, précisez :

6. Centre d'évaluation

Le commanditaire de la certification a-t-il sélectionné un centre d'évaluation ? * oui non

Il n'est pas requis qu'un centre d'évaluation soit sélectionné pour déposer une demande de certification. Il est recommandé que la contractualisation avec le centre d'évaluation n'intervienne qu'après acceptation par l'ANSSI de la stratégie d'évaluation car cette dernière peut avoir un impact sur la charge ou les délais de l'évaluation.

Si oui, précisez :

Sélectionnez un élément

COMMANDITAIRE DE LA CERTIFICATION

7. Entité

Le commanditaire de la certification est-il également le fournisseur du service ? oui non

* Dénomination sociale * :

N° RCS ou SIREN * :

Adresse postale du siège social * :

N°, rue :

Code postal :

Commune :

Pays :

8. Représentant légal

Prénom NOM * :

Fonction * :

Adresse postale * :

N°, rue :

Code postal :

Commune :

Pays :

Téléphone : + .

Fax : + .

Adresse électronique :

9. Représentant du projet de certification

Prénom NOM * :

Fonction * :

Adresse postale * :

N°, rue :

Code postal :

Commune :

Pays :

Téléphone : + .

Fax : + .

Adresse électronique :

Sélectionnez un élément

FOURNISSEUR DU SERVICE

Les sections n° 10 à n° 12 ne sont à compléter que si le fournisseur n'est pas le commanditaire de la certification

10. Entité

Dénomination sociale * :

N° RCS ou SIREN * :

Adresse postale du siège social * :

N°, rue :

Code postal :

Commune :

Pays :

11. Représentant légal

Prénom NOM * :

Fonction * :

Adresse postale * :

N°, rue :

Code postal :

Commune :

Pays :

Téléphone : + .

Fax : + .

Adresse électronique :

12. Représentant du projet de certification

Prénom NOM * :

Fonction * :

Adresse postale * :

N°, rue :

Code postal :

Commune :

Pays :

Téléphone : + .

Fax : + .

Adresse électronique :

13. Contact opérationnel en cas d'incident

Ces personnes seront les interlocuteurs de l'ANSSI en cas de découverte de vulnérabilité ou d'incident affectant ou susceptible d'affecter le service certifié et particulièrement les systèmes d'information impliqués dans l'exploitation, l'administration, la maintenance, ou le support technique du service certifié.

Prénom NOM * :

Fonction * :

Adresse postale :

N°, rue :

Code postal :

Commune :

Pays :

Téléphone fixe * : + .

Téléphone portable * : + .

Fax : + .

Adresse électronique * :

Prénom NOM * :

Fonction * :

Adresse postale :

N°, rue :

Code postal :

Commune :

Pays :

Téléphone fixe * : + .

Téléphone portable * : + .

Fax : + .

Adresse électronique * :

Sélectionnez un élément

FICHE SERVICE

14. Identification du service

Nom du service * :

OID du service :

15. Type de service *

Précisez la famille de services (un seul choix possible) ainsi que la ou les activité(s) de services relative(s) à la demande de certification.

Familles de services pouvant être demandées au titre du décret n° 2020-118 du 12 février 2020

Service de vérification d'identité à distance

Familles de services pouvant être demandées au titre de l'article L102 du Code des postes et des communications électroniques

Moyen d'identification électronique

Sélectionnez un élément

16. Présentation générale du service *

La présentation générale doit être **objective, neutre et dépourvue de tout discours commercial.**

Sélectionnez un élément

17. Documentation

Langue(s) de rédaction de la documentation « utilisateur » du service * : (plusieurs choix possibles)

français anglais autre (précisez) :

Langue(s) de rédaction de la documentation « administrateur » du service * : (plusieurs choix possibles)

français anglais autre (précisez) :

18. Interface

Langue(s) de l'interface du service offert aux utilisateurs * : (plusieurs choix possibles)

français anglais autre (précisez) :

19. Localisation

Localisation des systèmes d'information impliqués dans l'administration, l'exploitation, la maintenance ou le support du service * : (plusieurs choix possibles)

France autre (précisez) :

20. Support

Le service bénéficie-t-il d'un centre de support permettant de répondre en français aux questions les plus fréquentes des utilisateurs du service ? * : oui non

Contact du centre de support

Adresse postale du siège social * :

N°, rue :

Code postal :

Commune :

Pays :

Adresse électronique :

Adresse du site internet :

Sélectionnez un élément

21. Formation

Le service bénéficie-t-il d'un centre permettant de former en français les utilisateurs ? * : oui non

Le service bénéficie-t-il de formation(s) certifiante(s) ? * oui non

Contact du centre de formation

Adresse postale du siège social * :

N° , rue :

Code postal :

Commune :

Pays :

Adresse électronique :

Adresse du site internet :

22. Contact technico-commercial

Prénom NOM * :

Fonction * :

Adresse postale * :

N° , rue :

Code postal :

Commune :

Pays :

Téléphone : + .

Fax : + .

Adresse électronique :

23. Cryptologie

Le service implémente-t-il des mécanismes cryptographiques ? * oui non

Si oui, précisez l'ensemble des mécanismes cryptographiques * :

Le service fait-il l'objet des formalités prévues par le décret n° 2007-663 du 2 mai 2007 relatif aux moyens et prestations de cryptologie ? * oui non

Si oui, précisez le numéro du dossier * :

ANNEXE 1

ENGAGEMENTS DU COMMANDITAIRE DE LA CERTIFICATION D'UN SERVICE

Objet : Le présent accord a pour objet d'établir un cadre de confiance entre le fournisseur d'un service certifié et l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information.

Le présent accord qui entre en vigueur à sa date de signature régit les engagements de :

(dénomination sociale du commanditaire)

ayant son siège social sis :

(adresse du siège social du commanditaire)

(ci-après « le commanditaire ») envers l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information sise au 51, boulevard de la Tour-Maubourg 75700 Paris 07 SP (ci-après « ANSSI ») date dans le cadre de la certification du service :

(nom du service)

Le commanditaire :

1. Engagements généraux

a. Reconnaît avoir été informé :

- du document Processus de certification d'un service publié sur le site internet de l'ANSSI ;
- du caractère obligatoire des réponses demandées dans le présent formulaire ;
- que l'absence de réponse aux questions posées dans le présent formulaire rend irrecevable la demande de certification ;
- que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la certification des services.
- que je dispose d'un droit de consultation, de rectification et de suppression des données à caractère personnel recueillies dans le cadre de la certification, que je peux exercer en contactant contact.rgpd@sgdsn.gouv.fr
- que les données à caractère personnel recueillies dans le cadre de la certification le sont à la seule fin de l'instruction de la demande et s'opèrent dans cette finalité et dans la durée meconnue à l'instruction de la demande de certification et durant toute la durée de la certification du service.

b. Certifie l'exactitude des informations fournies dans le présent dossier et admet que toute fraude ou fausse déclaration est un motif de décision d'interruption du processus de certification ou de refus de certification.

c. S'engage à respecter le Processus de certification d'un service .

d. S'engage à informer sans délai et par écrit l'ANSSI, selon les modalités décrites dans le Processus de certification d'un service, de toute modification des informations fournies dans le présent formulaire.

e. Autorise, à tout moment, l'ANSSI à contrôler ou faire contrôler par un centre d'évaluation le respect des présents engagements. Lorsqu'ils sont réalisés par les centres d'évaluation, les contrôles sont aux frais du commanditaire dans la limite d'un contrôle par an.

f. S'engage à fournir, sur demande de l'ANSSI dans le cadre de sa mission de coordination de l'action gouvernementale en matière de défense des systèmes d'information, les noms des autorités administratives et opérateurs d'importance vitale utilisateurs du service dont il a connaissance.

2. Conditions de rupture des engagements

g. Reconnaît avoir été informé qu'à tout moment, le commanditaire peut interrompre de manière unilatérale le processus de certification et, par conséquent, rompre les présents engagements après en avoir informé par écrit l'ANSSI selon les modalités décrites dans le Processus de certification d'un service.

h. Reconnaît avoir été informé qu'en cas de rupture unilatérale des présents engagements par le commanditaire, conformément aux modalités décrites dans le Processus de certification d'un service, l'ANSSI prendra :

- une décision de refus de certification si le service a le statut « en cours de certification » ;
- une décision de retrait de la certification ou de maintien de la certification avec modification de la portée de certification, de la durée de validité de la certification, des conditions et éventuelles restrictions d'utilisation ou du niveau de recommandation du service, si le service a le statut « certifié ».

3. Engagements relatifs à la communication sur le service

- i. S'engage à ne pas communiquer que le service a le statut « en cours de certification » avant toute décision d'acceptation de la demande de certification.
- j. S'engage à ne pas communiquer que le service a le statut « certifié » avant toute décision d'octroi de certification.
- k. S'engage à ne faire état de la décision d'octroi de la certification qu'à condition de mentionner la décision de l'ANSSI précisant la portée de certification, les conditions et éventuelles restrictions d'utilisation du service.
- l. S'engage à ne communiquer que sur le seul périmètre de la certification sans aucune confusion avec d'autres activités, produits ou services non couverts par la certification.
- m. S'engage à modifier, sans délai, tout support mentionnant que le service a le statut « en cours de certification » en cas de décision d'interruption du processus de certification ou de refus de la certification.
- n. S'engage à modifier, sans délai, tout support mentionnant que le service a le statut « certifié » en cas de décision de retrait de la certification ou de maintien de la certification avec modification de la portée de certification, de la durée de validité de la certification, des conditions et éventuelles restrictions d'utilisation ou du niveau de recommandation du service.
- o. Autorise l'ANSSI, après toute décision d'acceptation de la demande de certification, à communiquer aux utilisateurs du service au sein des autorités administratives et des opérateurs d'importance vitale les « Engagements du commanditaire de la certification d'un service » et les « Engagements du fournisseur de service » figurant respectivement en annexe 1 et 2 du présent formulaire.

4. Engagements relatifs aux travaux d'évaluation

- p. S'engage à informer sans délai et par écrit l'ANSSI, selon les modalités décrites dans le Processus de certification d'un service, de toute modification de la stratégie d'évaluation acceptée par l'ANSSI.
- q. Garantit à l'ANSSI et aux centres d'évaluation, dans le cadre d'une demande de certification ou du suivi de la certification l'accès aux éléments techniques, aux locaux, à la documentation, aux ressources et aux personnels nécessaires à la bonne exécution des travaux d'évaluation.
- r. Autorise à conserver le rapport d'évaluation sans limite de temps ou de diffusion au sein de l'ANSSI.
- s. Garantit à l'ANSSI la possibilité d'observer les travaux d'évaluation.

5. Engagements relatifs au suivi de l'environnement du service

- t. S'engage à informer sans délai et par écrit l'ANSSI, selon les modalités décrites dans le Processus de certification d'un service de :
 - tout changement important concernant le commanditaire ou le fournisseur de service (changement de propriétaire, capital, structure juridique, organisation, locaux, cessation d'activité, etc.) ;
 - toute information pouvant laisser supposer que le service certifié ne répond plus aux exigences qui lui sont applicables au titre de la certification octroyée ;
 - toute modification d'informations contenues dans le catalogue des services en cours de certification ou dans le catalogue des services certifiés publiés sur le site internet de l'ANSSI ;
 - toute fin ou retrait d'habilitation relatif à la protection du secret de la défense nationale visant des personnes physiques ou morales en relation avec le service objet d'une certification pour les besoins de la sécurité nationale ;
 - tout arrêt de la commercialisation ou du support, tant en termes de maintenance corrective que de support utilisateur, du service certifié.

6. Engagements relatifs au suivi de sécurité du service

- u.** S'engage à assurer une veille de la sécurité du service certifié afin d'identifier au plus tôt toute vulnérabilité relative au service qualifié.
- v.** S'engage à informer sans délai et par écrit l'ANSSI selon les modalités décrites dans le Processus de certification d'un service et l'ensemble des utilisateurs du service certifié, de :
 - tout arrêt de la veille sécurité relative au service certifié ;
 - tout arrêt de la commercialisation du service ou de son support, tant en termes de maintenance corrective que de support utilisateur.
- w.** S'engage à informer sans délai et par écrit l'ANSSI, selon les modalités décrites dans le Processus de certification d'un service de :
 - toute découverte de vulnérabilité affectant ou susceptible d'affecter le service certifié ;
 - tout incident affectant ou susceptible d'affecter le service certifié et particulièrement les systèmes d'information impliqués dans l'exploitation, l'administration, la maintenance, ou le support technique du service certifié ;
 - toute perte des compétences nécessaires à l'exercice des activités couvertes par la certification, par exemple suite à des mouvements de personnel ;
 - la description des mesures techniques ou organisationnelles palliatives temporaires, lorsqu'elles existent, permettant d'empêcher l'exploitation de la vulnérabilité ou d'en limiter les impacts dans l'attente de sa remédiation.
- x.** S'engage à coopérer avec l'ANSSI en cas d'incident de sécurité relatif au service et affectant ou susceptible d'affecter une autorité administrative ou un opérateur d'importance vitale utilisateur du service. Les modalités de cette coopération seront définies entre le commanditaire et l'ANSSI.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Signature :

À (lieu) :

Date (jj/mm/aaaa) : / /

ANNEXE 2

ENGAGEMENTS DU FOURNISSEUR DE SERVICE

L'entreprise :

(dénomination sociale du fournisseur) :

ayant son siège social sis :

(adresse du siège social du fournisseur)

Atteste par la présente que le service

(nom du service) :

- n'intègre aucune fonction ou accès non documenté, aucun point faible intentionnellement implémenté permettant la divulgation ou la mise à disposition de la société ou à des tiers, d'aucune manière, même partielle, des communications confidentielles, des informations sur la localisation ou toute autre méta-information confidentielle ou personnelle de l'utilisateur ;
 - ne peut être conditionné, pour son fonctionnement, à l'utilisation de données confidentielles ou à caractère personnel à l'insu de son utilisateur ;
- a) Dans le cas où le service propose des fonctions non couvertes par le périmètre de la certification, celles-ci ne peuvent ni avoir préséance, ni contredire aux conditions d'utilisation du service figurant dans la décision de certification ;
- b) La collecte, la manipulation et le stockage des données confidentielles et à caractère personnel faits dans le cadre de l'avant-vente, de la mise en œuvre, de la maintenance et l'arrêt du service sont conformes aux exigences édictées par la législation française et européenne en vigueur et ces mêmes données ne sont pas soumises à d'autres régimes juridiques.
- c) Les éléments mis à disposition pour l'évaluation et la certification du service ne sont aucunement frauduleux.

COURTESY TRANSLATION

PROVIDER'S COMMITMENT TO PROTECT USER DATA OF QUALIFIED SERVICE

I, the undersigned:

Legal representative of:

Hereby certify that our service

(name-type):

- does not contain undocumented functionalities, access facilities or purposefully implemented weaknesses that would allow sensitive communications, tracking information or any other sensitive or personal metadata to be leaked or provided, even in part, to the provider or any third party;
 - does not require, for its operation, the use of sensitive or personal data without the user's knowledge.
- a) In case the service offers a wide range of functions not covered by the qualification, those cannot take precedence or be in conflict over the terms and conditions covered by the decision of qualification;
- b) The collection, handling and storage of any sensitive or personal data as part of the pre-sale, implementation or withdrawal of the service must comply with all applicable French and European regulatory requirements, and not be subject to any non-European jurisdiction or legal requirements ;
- c) The information provided for the service's evaluation and qualification is not in any way fraudulent.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Signature :

À (lieu) :

Date (jj/mm/aaaa) :

 / /

ANNEXE 3

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE AU FORMAT ÉLECTRONIQUE

i Conformément au Processus de certification d'un service, la complétude du dossier de certification est un critère d'acceptation de la demande. La non-transmission des pièces justificatives est un motif de refus de la demande de certification.

- Formulaire de demande de certification renseigné et signé.
 - Présentation générale du fournisseur de service** comprenant : activités / métiers, gamme de service relatifs à la sécurité des systèmes d'information, organisation, implantations géographiques, effectifs, répartition du capital, chiffre d'affaires.
 - Présentation du service** détaillant : fonctions de sécurité, performances, caractéristiques, architecture matérielle et/ou logicielle, cadre de déploiement de cette architecture.
 - Dossier **d'architecture du système d'information du service**.
 - Schéma d'architecture du système d'information du service** .
Le schéma présente l'architecture au niveau 3 du modèle OSI sur lequel les points névralgiques sont identifiés :
 - les points d'interconnexions, notamment avec les réseaux tiers et publics,
 - les réseaux, sous-réseaux, notamment les réseaux d'administration,
 - les équipements assurant des fonctions de sécurité (filtrage, authentification, chiffrement, etc.)
 - les serveurs hébergeant des données ou assurant des fonctions sensibles.
- Extrait Kbis du commanditaire de la certification** datant de moins de trois mois, ou, à défaut, un extrait d'un autre registre pertinent d'un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du commanditaire de la certification.
- Extrait Kbis du fournisseur de la certification** datant de moins de trois mois, ou, à défaut, un extrait d'un autre registre pertinent d'un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du commanditaire de la certification.
Cet extrait Kbis n'est pas à joindre si le commanditaire de la certification est le fournisseur du service.
- Liste des sous-traitants** impliqués dans l'exploitation, l'administration, la maintenance et le support technique du service en précisant leur nationalité, implantations géographiques et les activités sous-traitées.
 - Acte de délégation de pouvoir au signataire de l'annexe 1** du formulaire, certifié conforme par le représentant légal identifié dans l'extrait Kbis du commanditaire de la certification.
Acte de délégation de pouvoir au signataire de l'annexe 2 du formulaire, certifié conforme par le représentant légal identifié dans l'extrait Kbis du fournisseur de service.
 - Décision d'homologation du système d'information du service**.
Analyse de risques du système d'information du service.

Compléments pour toute demande de certification d'un service de vérification d'identité à distance

Politique de vérification d'identité à distance

Déclaration des pratiques de vérification d'identité à distance

Analyse des risques relatifs à l'usurpation d'identité

Liste des titres d'identité acceptés par le service de vérification d'identité à distance